

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 SEPTEMBRE
2024



Extrait du registre des délibérations
République Française

N°DEL_2024_109

ORGANISMES EXTERIEURS - COPROPRIETES - DESIGNATION DES
REPRESENTANTS DE LA VILLE

L'an deux mille vingt quatre, le dix neuf septembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 13 septembre 2024, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN .

Présents :

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Emmanuel LOEVENBRUCK, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurence BOUDER, Arménio SANTOS, Levon MINASSIAN, Christelle HANNEBELLE, Arnaud BEAUVOIR, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Yves ENGLER, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Dominique BAUD à Edith MOLDOVAN, Olivier LASSAL à Véronique FABIEN-SOULE, Laurent MALOCHET à François SCHMITT, Sandrine COMBASTEIL à Nicole CABLAN-GUEROULT, Jean-Manuel PARANHOS à Malika BARRY, Laurent LEFEVRE à Laurence GNEMMI, Sophie LEFEBURE à Inès de MARCILLAC, Nathalie MOULIN à Jean-Baptiste GODILLON, Aymeric TONNEAU à Emmanuel LOEVENBRUCK

Absents :

Véronique LIGNIER

Secrétaire :

Vincent GRZECZKOWICZ

Les 29 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHESE

Certains établissements publics ou privés sont administrés par un conseil d'administration au sein duquel siègent des représentants du Conseil Municipal. Le nombre de titulaires et de suppléants au sein de ces conseils d'administration est prévu par les statuts de ces différentes structures.

Suite au renouvellement du Conseil municipal en 2020, il avait été procédé à la désignation des représentants de la Ville au sein de ces organismes.

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le



ID : 078-217801463-20240920-DEL_2024_109-DE

Ainsi par délibération n°2020_028 en date du 25 mai 2020, le Conseil municipal avait désigné les représentants de la Ville au sein des assemblées générales de copropriétaires des immeubles / résidences comme suit :

ORGANISMES	NOMBRE DE DÉLÉGUÉS
COPROPRIÉTÉ « RÉSIDENCE LES REMPARTS »	Titulaire : Pascale PATAT
COPROPRIÉTÉ « 41 RUE A. RENOIR - CLUB LIS »	Titulaire : Nicole CABLAN-GUEROULT Suppléant : Véronique CHANTEGRELET
COPROPRIÉTÉ « RÉSIDENCE FOCH ALIGRE -CEHA »	Titulaire : Pierre ARRIVETZ
COPROPRIÉTÉ « RÉSIDENCE CHATOU NOUVEAU SIÈCLE - CENTRE JACQUES CATINAT »	Titulaire : Michèle GRELLIER
COPROPRIÉTÉ « RÉSIDENCE STE MARIE / QUAI MOUCHEZ - MAISON DE L'EMPLOI »	Titulaire : Laurence GNEMMI
COPROPRIÉTÉ « RÉSIDENCE SARRAIL ALIGRE »	Titulaire : Véronique FABIEN-SOULE
COPROPRIÉTÉ « VILLA BRIMONT/CRÈCHE PETITS LOUPS »	Titulaire : Paul MARSAL
COPROPRIÉTÉ « RÉSIDENCE 1-17 RUE DES CHAMPS ROGER »	Titulaire : Nicole CABLAN-GUEROULT
COPROPRIÉTÉ « RESIDENCE MARCONI - AFUL MUSICA »	Titulaire : Paul MARSAL
COPROPRIÉTÉ « RESIDENCE MARCONI - MUSICA PARKINGS »	Titulaire : Paul MARSAL
COPROPRIÉTÉ « ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE BERTHELOT - GAMBETTA »	Titulaire : LEVON MINASSIAN
COPROPRIÉTÉ « ESPACE LUMIÈRE »	Titulaire : Michèle GRELLIER

Il est nécessaire de réactualiser la liste des élus, représentant la Ville au sein des assemblées générales des copropriétés suivantes :

- COPROPRIÉTÉ « RÉSIDENCE LES REMPARTS »,
- COPROPRIÉTÉ « 41 RUE A. RENOIR - CLUB LIS »
- COPROPRIÉTÉ « VILLA BRIMONT/CRÈCHE PETITS LOUPS »
- COPROPRIÉTÉ « RÉSIDENCE 1-17 RUE DES CHAMPS ROGER »

Ainsi, il est proposé de désigner les représentants au scrutin public conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

DELIBERAION

Vu les articles L.2121-33 et L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de désigner d'autres représentants de la Ville au sein de ces assemblées,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **de désigner** les représentants de la Ville au sein des assemblées générales de copropriétaires des immeubles / résidences selon la liste ci-après :

ORGANISMES	NOMBRE DE DÉLÉGUÉS
COPROPRIÉTÉS	
COPROPRIÉTÉ « RÉSIDENCE LES REMPARTS »	Titulaire : Paul MARSAL
COPROPRIÉTÉ « 41 RUE A. RENOIR - CLUB LIS »	Titulaire : Paul MARSAL Suppléant : Véronique CHANTEGRELET
COPROPRIÉTÉ « RÉSIDENCE FOCH ALIGRE - CEHA »	Titulaire : Pierre ARRIVETZ
COPROPRIÉTÉ « RÉSIDENCE CHATOU NOUVEAU SIÈCLE - CENTRE JACQUES CATINAT »	Titulaire : Michèle GRELLIER
COPROPRIÉTÉ « RÉSIDENCE STE MARIE / QUAI MOUCHEZ - MAISON DE L'EMPLOI »	Titulaire : Laurence GNEMMI
COPROPRIÉTÉ « RÉSIDENCE SARRAIL ALIGRE »	Titulaire : Véronique FABIEN-SOULE
COPROPRIÉTÉ « VILLA BRIMONT/CRÈCHE PETITS LOUPS »	Titulaire : Edith MOLDOVAN
COPROPRIÉTÉ « RÉSIDENCE 1-17 RUE DES CHAMPS ROGER »	Titulaire : Paul MARSAL
COPROPRIÉTÉ « RESIDENCE MARCONI - AFUL MUSICA »	Titulaire : Paul MARSAL
COPROPRIÉTÉ « RESIDENCE MARCONI - MUSICA PARKINGS »	Titulaire : Paul MARSAL
COPROPRIÉTÉ « ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE BERTHELOT - GAMBETTA »	Titulaire : LEVON MINASSIAN
COPROPRIÉTÉ « ESPACE LUMIÈRE »	Titulaire : Michèle GRELLIER

Par 30 voix POUR, 0 voix CONTRE, 4 ABSTENTION(S),

Abstention(s) :

Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Yves ENGLER

Ne participe pas au vote :

Paul MARSAL, Nicole CABLAN-GUEROULT, Pascale PATAT, Sandrine COMBASTEIL

Publiée le : 24/09/2024